



Mairie

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi
de 9h à 12h

2, rue de la Mairie
29400 Plouneventer

Tél : 02.98.20.81.57

Fax : 02.98.20.91.05

mairie@plouneventer.fr

www.plouneventer.fr

Le Maire reçoit :

Sur rendez-vous, le matin,
du lundi au samedi

Les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Agence Postale Communale



Mardi : 8h30 – 12h

Mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 17h

Jeudi : 10h – 12h

Vendredi : 14h – 16h30

Samedi : 9h30 – 12h

02.98.20.81.76



ALSH – 06.66.43.46.42

Ecole du Sacré Cœur

10, rue de Kermaria

02.98.20.81.41

Collecte de journaux

Samedi 11 février

Bibliothèque

Mardi 17h30 – 19h30

Mercredi : 10h – 16h

Jeudi : 10h – 12h

Vendredi : 10h – 12h & 16h30 – 18h30

Samedi : 10h – 14h

02.98.20.92.38

Bibliotheque-plouneventer@laposte.net

Etat Civil

Naissance :

Eden LE COZ, né le 7 janvier 2023.

Décès :

Françoise BETRY, épouse RAVSEIJ, décédée le 23 décembre 2022.

Marcel RENAUD, décédé le 14 janvier 2023.

Urbanisme

Non opposition à déclaration préalable :

- CANN Michel, **centrale photovoltaïque**, Bourlogot.
- CORRE Alain, **isolation par l'extérieur**, 7 rue de Kéranna.
- LE BORGNE Romuald, **centrale photovoltaïque**, 20 B rue de la Mairie.
- POT Jean-Claude, **changement menuiserie extérieures et création d'une porte fenêtre**, Penhoat.
- POTARD Marie-Rose, **remplacement rampant sur ancien atelier**, 1 rue de la mairie.

Permis de construire accordés :

- EARL MORIZUR, **porcherie maternité et lagune**, Roch Glaz.
- EARL DE KERPRIGENT, **extension porcherie engraissement**, Clos Herry.

Changement de délégataire pour la distribution de l'eau potable

La commune de Plouneventer est membre du Syndicat des Eaux de Pont an Ilis pour la fourniture de l'eau potable. Le contrat qui liait le syndicat à Suez s'est achevé. Un nouvel appel à candidature a abouti au choix d'Eau du Ponant comme nouveau partenaire du Syndicat, distributeur de l'eau potable à partir de janvier 2023.

Concrètement pour l'abonné, il n'y a pas d'interruption de service ni de démarche particulière à effectuer.

Une dernière facture de régularisation sera effectuée par Suez sur les consommations et abonnements jusqu'au 31/12/2022.

Vous recevrez courant février un courrier d'Eau du Ponant vous présentant le service et vous proposant la mise en place de la mensualisation de vos factures. En effet, légalement le nouveau délégataire du service de l'eau ne peut pas récupérer les coordonnées bancaires de l'ancien fournisseur.

Il appartiendra donc aux usagers intéressés de retourner à Eau du Ponant le mandat SEPA et le RIB du compte bancaire à prélever.

Contact : 3 rue du Général Mangin à Landivisiau.

Tél. 02 29 00 78 78.



Conseil municipal de Plounéventer **Séance du vendredi 13 janvier 2023**

Le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

13012023001	Approbation PV du 08 12 2022
13012023002	Demande subvention DETR 2023
13012023003	Indemnités aux agents recenseurs
13012023004	Décision de ne pas acquérir le fonds de commerce boulangerie
13012023005	Avis projet méthanisation SAS Kervilien Energies Ploudaniel
13012023006	Diagnostics Performance Energétiques des appartements : choix du prestataire

Aménagements des règles de circulation

La commission voirie du conseil municipal travaille, entre autres, sur la sécurisation de la circulation routière sur la commune et notamment au centre-bourg. Des échanges et une rencontre ont ainsi eu lieu avec les services techniques du Département pour définir et évaluer la faisabilité des différentes solutions envisagées. Sans attendre le projet de réaménagement du bourg, compte tenu du besoin prioritaire de réduction de la vitesse dans le centre-bourg, il a été décidé de mettre en œuvre certaines mesures transitoires sur ce secteur. Leurs applications se feront progressivement à la mise en place de la signalisation.

Ainsi, dans les prochaines semaines, vous pourrez constater la mise en place :

- d'une « Zone 30 »,
- de 2 STOP sur la D29 qui traverse le bourg,
- d'une modification des règles de priorité au giratoire de la rue du stade.

S'agissant de la zone limitée à 30 km/h, elle sera définie par les limites (entrées et sorties) suivantes :

- au niveau du n°13 de la rue de la Mairie (RD29),
- l'intersection entre la rue de Mézarnou (RD29) et la rue de Mesgloaguen (VC 19),
- au lieu-dit "Kériogan", sur la VC10 au niveau de la limite de la «zone 30» préexistante,
- à proximité de l'intersection (giratoire) entre la rue du stade (VC3) et la route de la Vieille Vallée (VC7),
- rue de Pen ar Valy, à proximité de l'intersection (niveau giratoire) avec la rue menant au cabinet médical,
- au niveau du n° 11 au lieu-dit "Croas Hir" (VC9).

L'ensemble des voies de circulation se situant à l'intérieur de l'espace constitué par ces limites fait partie de la "Zone 30".

A noter qu'en dehors de cette zone, les aménagements limitant la vitesse à 30 km/h à Kérandivez et Croas-ver sont maintenus.

Concernant les deux STOP, ils concerneront les véhicules entrant dans le centre-bourg :

- au niveau du n°3 de la rue de Mézarnou pour les véhicules venant de Plouédern,
- au niveau du n°2 de la rue de la Mairie pour les véhicules venant de St Derrien/Lanhouarneau.

Pour le giratoire de la rue du stade, les véhicules venant de Ploudaniel et de la rue du stade devront respecter un STOP.

Par ailleurs, d'autres mesures situées en dehors du bourg vont également être appliquées. A savoir que la vitesse va être limitée à 50 km/h sur le secteur Coat-Lez/Kerarzant. En outre, un dispositif d'avertissement renforcé pour virage dangereux (panneau de type « fantôme ») va être installé dans la descente à l'approche du Moulin de Bréal. Enfin, le chemin longeant la RD29 et reliant Kérandivez à Bourlogot a été ouvert.

Les dispositifs de sécurisation sont nécessaires mais ne peuvent suffire seuls. La condition d'une route sécurisée est avant tout un comportement responsable et prudent de tous les usagers, automobilistes en premier lieu bien sûr mais aussi cyclistes et piétons.

Pensons particulièrement aux enfants dans nos quartiers et aux abords de l'école !

Merci par avance.

Données issues des radars pédagogiques :

Un radar pédagogique a été posé sur la « voie romaine » reliant Prat-Ledan à la Roche Maurice, en septembre dernier au lieu-dit « Kerdonnars ». Voici les principales données (dans les 2 sens de circulation) :

- nombre de véhicules circulant en moyenne par jour (dans les deux sens) : 1 376 (jusqu'à 1 750 pour les journées du jeudi et vendredi),
- vitesse moyenne : 72 km/h (route limitée à 80 km/h),
- 85% des véhicules circulent à moins de 83 Km/h,
- 22% des véhicules se positionnent en excès de vitesse.

Messes de février

Dimanche 5 février :

10h30 à Landivisiau

Samedi 11 février :

Messe anticipée du dimanche

18h à Plounéventer

Dimanche 12 février :

10h30 à Landivisiau

Dimanche 19 février :

10h30 à Landivisiau

Samedi 25 février :

Messe anticipée du dimanche

18h à Plounéventer

Dimanche 26 février :

10h30 à Landivisiau

Personnes à contacter pour les cérémonies

Baptêmes :

Marie Michelle ILY

02.98.20.88.16.

Mariages :

Marie Françoise CARIOU

02.98.20.83.12.

Obsèques :

J.P. ABHERVE-GUEGUEN

02.98.20.86.58 ou 06.79.64.04.23.

Relais petite enfance

ESPACE AN HEOL

- **Jedi 9 février** : éveil au mouvement et au jeu en co-animation avec Aurélie Vidal (2 séances 9h30 et 10h30).

Halte-Garderie

La Halte-garderie itinérante 1000 Pattes a réouvert depuis le 09 janvier 2023 après une semaine de congés. Elle est un service de garde occasionnelle. Les enfants sont accueillis de 3 mois à 6 ans dans des lieux d'accueil agréés et accompagnés par des professionnelles de la Petite Enfance. Ce service s'adresse aussi bien aux parents, qu'aux assistantes maternelles et assistants familiaux résidents ou non du territoire de la CCPL.

La Halte-Garderie est ouverte du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h30 et se trouve sur :

- Plounéventer les lundis à l'Espace An Heol.
- Plouvorn les mardis, jeudis et vendredis au Pôle enfance.
- Plougourvest les mercredis à l'Espace Simone Veil.

Informations complémentaires au 06.64.22.28.14

RECENSEMENT

La fin du recensement approche. Aussi, pensez à réaliser votre recensement, si ce n'est pas déjà fait. Pour toutes questions rapprochez-vous de la mairie au 02 98 20 81 57.

Ramassage des poubelles

Nous vous remercions de penser à ramasser vos **conteneurs LE PLUS RAPIDEMENT** possible, surtout lorsqu'il y a du vent.

Ma redevance déchet

Qu'est-ce que c'est ?

Chaque année nous recevons la redevance déchet. Elle couvre l'ensemble des dépenses du service : la collecte et le traitement des ordures ménagères, du tri sélectif (en porte à porte ou en apport volontaire) et des déchèteries ainsi que le coût des équipements, du personnel de collecte, ...

La redevance déchets est due par l'ensemble des usagers du service, qu'ils soient propriétaires-occupants ou locataires du logement* et son montant est établi sur la composition du foyer. La facturation est annuelle (si vous arrivez sur le territoire en cours d'année, elle sera calculée à partir du mois suivant votre arrivée) et envoyée au cours du mois de février.

Ma situation change, je déménage, qu'est-ce que je dois faire ?

Un déménagement ? Une évolution de la composition familiale ?

A chaque changement, j'en informe le service environnement de la CCPL ou je remplis la fiche de renseignement disponible sur le site internet de la CCPL (www.pays-de-landivisiau.com/les-ordures-menageres/facturation) que j'envoie par e-mail, par courrier ou que je dépose directement à l'accueil de la CCPL.

L'atelier ZD de Février

Mercredi 15 février – 10h à La Sphère – Landivisiau

Atelier parent-enfant : la pâte auto-durcissante. Inscription obligatoire.

Le TRI en + du mois de janvier

Le papier

Le papier qui se met dans la poubelle « des emballages et du papier » est du papier qu'on achète pour écrire ou pour lire. Ainsi, les serviettes et mouchoirs en papier, sont à mettre dans votre sac d'ordures ménagères ou au composteur ! Les masques vont dans le sac d'ordures ménagères tout comme le papier peint (si ce sont des chutes, sinon ça ira à la déchèterie).

Contactez l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou l.marc@pays-de-landivisiau.com

** sont également redevables les propriétaires de maisons secondaires, ainsi que les entreprises, les commerces, les artisans, les professions libérales, les établissements scolaires, les maisons de retraite et les administrations*

GRETA

Mise en place de réunions d'information mensuelles

Le domaine de la formation continue pour adultes reste mal connu pour de nombreuses personnes. Le GRETA-CFA de Bretagne Occidentale organise dans ses agences de Brest, Carhaix, Morlaix et Quimper, chaque 1er mardi du mois, une réunion d'information généraliste.

Elle sera l'occasion de présenter les dispositifs d'accompagnement et de formation qui existent, les financements possibles et, surtout, de **répondre à vos questions : à quoi ai-je droit ? Je pense me reconverter mais concrètement, je fais comment ? Quelles solutions existent ?**

Ce rendez-vous mensuel vous permettra de vous renseigner tout au long de l'année, quelle que soit l'avancée de votre projet professionnel.

Vie Associative et Sportive

Club Loisirs et Détente

Dominos : La sélection de dominos pour le secteur du Ponant aura lieu à Lampaul-Guimiliau, le mardi 7 mars. Inscriptions, 3 €, pour le jeudi 23 février. La finale départementale aura lieu à Plouneventer le 22 mars.

Théâtre : Après 2 ans d'absence, en raison de la crise sanitaire, nos acteurs seront à nouveau sur scène pour 4 représentations les 11, 12, 18 et 19 mars. Rires assurés. Réservez vos dates.

Sortie : Le club organise une sortie de 3 jours dans la région nantaise, les 13,14 et 15 juin (voir programme dans le dernier bulletin). Il reste des places. Inscriptions rapidement auprès de Marie-Pierre Coat.

Oxygène

SECTION MARCHÉ

Le dimanche 5 février : La Roche Maurice (interclub) : 9 km - Rdv à 09h.

Le dimanche 19 février : Stangalar - Brest : 10 km - Rdv à 13h30.

Tous les départs se font à partir de la place de la Liberté. Tel 06 33 58 62 63.

INTER-CLUB, TRAILS ET COURSES

Le dimanche 05 février : **Guipavas** (Trail de Guip) : 11 et 25 km + marche : 9 km.

Fouesnant (la course au large) : 13 km.

La Roche-Maurice (interclub) : 10 et 15 km à 9h30 + marche.

Le dimanche 12 février : **Landerneau** (Les Foulées Landernéennes - Challenge de l'Elorn) : 5 et 15 km.

Trévarez (15ème Rando Trail de Trévarez - Challenge Armor Argoat) : 7-13 et 22 km + marche : 10-12 et 14 km.

Morlaix (interclub) : 10 et 15 km à 9h30 + marche.

Plougastel Daoulas (le Grand Roseau) : 5 et 10 km + marche : 5 et 10 km pour la Sclérose en plaques.

Le dimanche 19 février : **Le Cloître Saint Thégonnec** (trail Au Pied des Monts – Challenge Armorik Trail) : 5 – 13 et 27 km.

Guengat (Les Foulées Guengataises) : 8 et 15 km + marche : 9 km.

Le dimanche 26 février : **Bourg-Blanc** (course du Lac) : 9 et 16 km.

Rosporden (Trail Jean Goarant) : 13 km.

Vélo Sport

- 5 février : signature des licences + cochon grillé à l'Espace Sklérijenn.

Pour la route :

5 février : Départ à 8h30 - 60 km :

Plouneventer - St Derrien - St Vougay - Le Mengleuz - Lanhouarneau - Gare de Tréflez - Tréflez - Goulven - Kerlouan - Kernouès - Croas Ar Rod - Ploudaniel – Plouneventer.

12 février : Départ à 8h30 - 60 km :

Plouneventer - Brézal - Landivisiau - Plougourvest - Plouzévédé - Berven - Cléder - Plouescat - Kernic – Plounevez-Lochrist - Lanhouarneau – Plouneventer.

19 février : Départ à 8h30 - 69 km :

Plouneventer - St Derrien - Berven - Pont Ar Barrès - Plouvorn - Landivisiau - Landerneau - St Divy - St Eloi - Plouédern - Plouneventer.

26 février : Départ à 8h30 - 76 km :

Plouneventer - Lanhouarneau - Tréflez - Goulven - Kerlouan - Guissény - Plouguerneau - Lannilis - Tariec - Plouvien - Plabennec - Ploudaniel – Plouneventer.

Rando cyclo à St Renan

A noter dans vos agendas :

- 26 Mars, Rando VTT et marche « La Ploun'en terre » ainsi que le Brevet Route
- 7 mai, le Tro Bro Leon 2023
- 14 mai, Tour de la commune et initiation VTT ouvert à tous, départ du Stade
- 19 mai, Arrivée de l'Essor Breton à Plouneventer
- 17 et 18 juin, Participation au 24h VTT « la chouette Guilérienne »
- 24 juin, les 45 ans du club

Contact : VéloSport Ploun | Facebook

Comité de Jumelage PLOUNEVENTRON

Le Comité de Jumelage vous informe que suite à l'annulation du séjour à Ventron en février, le comité propose un séjour durant le week-end de l'Ascension du 18 au 21 mai 2023. Pour toute information ou réservation, merci de contacter Catherine ROLLAND au 06 47 19 26 06 ou Karine LE DUC au 06 12 04 37 99.

A noter dans vos agendas

ROUGAIL SAUCISSES

★ **Samedi 4 février**, organisé par le Volley, à 19h à l'Espace AN HEOL.

AFTER WORK « Bar d'un soir »

★ **Vendredi 10 février**, organisé par le comité des fêtes, à 18h à l'Espace AN HEOL.

Les P'tites Annonces

CABINET INFIRMER

Cédric PAUL et Aurianne KERBELLEC ont le plaisir de vous informer qu'ils prennent le relais de Madame Christine CORRE au cabinet infirmier de Plouneventer. Les soins infirmiers sont assurés 7 jours sur 7 sur Plouneventer et les communes environnantes ainsi qu'une permanence quotidienne au cabinet, situé 2 Ter rue de Mézarnou, de 12h30 à 13h00 (vaccins, test covid, saignée...).

Le cabinet est joignable au 02 98 20 83 09.

SECRETARIAT

BM SECRETARIAT, assistante administrative sur la commune. Pour tous vos travaux administratifs, ponctuels ou récurrents, à l'attention des particuliers et des professionnels (CV, lettre de motivation, devis et facturation, relance de factures, rapprochement bancaires...). bm@bmsecretariat.com
ou 06 48 37 75 42.

BZ3D

CORSAIRE BREIZH 3 D imprime sur la commune tous vos objets en 3 D : figurines, objets décoratifs, remplacement de pièces cassées... N'hésitez pas à demander un devis : corsaire.breizh@gmail.com
ou 06 77 78 24 59.

EMPLOI

Je vous propose mes services pour garde d'enfants et aide-ménagère. Contact 06 23 03 09 22.

LOCATION

Préparatrice de la Pharmacie AUDRAIN cherche en location et dès maintenant, une maison, entre Plouneventer et Brest, loyer maximum 600 euros, qui conviendrait à une adulte et une petite fille. Merci de vous adresser à la pharmacie. Contact : 02 98 20 81 20.

SV INFORMATIQUE

Fermeture définitive de SV inform@tique. Je remercie tous mes clients qui m'ont suivi pendant ces 12 années.

Dicton du mois de Février

*Si Février est chargé d'eau
Le printemps n'en sera que plus beau...*

Pour le prochain bulletin...

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : bulletin@plouneventer.fr pour le **samedi 18 février**. **Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin)**. Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie

Bulletin d'informations communales. Directeur de la publication : Jean-Luc ABALAIN. Ont collaboré : la commission communication. Tirage : 975 exemplaires. Diffusion : au domicile des administrés de Plouneventer. Consultation sur le site de

Organisé par le comité des fêtes de Plouneventer

Bar d'un Soir Plouneventer

Vendredi 10 Février 18h00
Salle An Heol Plouneventer
animé par Breizhcotèque

assiette de charcuterie
assiette de fromage

entrée gratuite

CLUB DE VOLLEY-BALL PLOUVENTER

19 H SALLE AN HEOL

ROUGAIL SAUCISSE

4 FEVRIER 2023

12 € REPAS + DESSERT

RESERVATION CONSEILLÉE

06.23.32.68.97

volleyplouneventer@gmail.com

6€ Enfant (jusqu'à 10 ans)

R. TREGUER

ENTENTE SPORTIVE LA FLECHE

Vide Grenier

Dimanche 5 Mars 2023
9h00 / 17h00
Salle Sklérjenn Plouneventer

Public : 1€ l'entrée
Exposant : 5€ la table 1m80
Sur place : buvette, crêpes et gâteaux

Renseignements et réservations
andgy.ryan@hotmail.fr
07.82.35.92.24

04 91 66 77 71

FC PLOUÑEVENTER PLOUÉDERN

Stade Municipal de Plouneventer

TOURNOI LEUCEMIE ESPOIR

SAMEDI 15 AVRIL 2023

U11 / U13

24 équipes dans chaque catégorie

PRÉSENCE DES CLUBS SUIVANTS

US ST MALO AS DOMERAT (03)

Restauration et Buvette sur place